

Conseil d'école (n°3) École primaire de Mougou

Mardi 17 juin 2014

Présents :

Mme Barand, Mme Bigard, Mme Bouhier, Mme Fournier, Mme Huet, Mme Montmasson-Michel, Mme Ventana, Mme Viry-Troger, M. Barribault, M. Gallard, M. Moinard, M. Sansault (*Enseignants*)

Mme Lecanu, Mme Le Moigne, Mme Richard, Mme Sallenave, Mme Lafond, Mme Pusniak, Mme Bergé, Mme Lobstein-Trencia, M. Brelay, M. Laborde (*Représentants des Parents d'Élèves titulaires*)

Mme Thibault (*Adjointe chargée des Affaires scolaires*)

Mme Marteau, M. Autret (*Conseillers Municipaux membres de la Commission scolaire*)

Mme Chargy, Mme Tabutaud, Mme Mesmin (*Employées communales*)

M. Bonmort (*Délégué Départemental de l'Éducation Nationale*)

Mme Hermouet (*Psychologue scolaire*)

Excusés :

Mme Jussaume (*Inspectrice de l'Éducation Nationale*)

M. Boinier (*Maire de Mougou*)

M. Dubuisson (*Enseignant*)

Mme Lair, Mme Georget-Truchi, Mme Roy (*Représentantes des Parents d'Élèves titulaires*)

1 Financement du matériel de la psychologue scolaire

Mme Hermouet présente son travail et son rôle au sein de l'école.

Il y a 4 ans, elle avait déjà alerté les Municipalités de son secteur sur le problème du financement des outils et du matériel du psychologue scolaire qui leur incombe. Depuis, la situation n'a pas évolué positivement. Le matériel utilisé pour les tests est donc de plus en plus obsolète.

Mme Hermouet a adressé un courrier (qu'elle lit) à tous les Conseils d'école de son secteur. Elle a également envoyé un courrier à M. Proust (Président de la Communauté cantonale de Celles sur Belle).

Sachant qu'une mallette de tests coûte 1400 €, elle souhaiterait obtenir un co-financement des communes. Elle propose de prévoir un budget au prorata du nombre d'élèves (1,50 € par élève) ou du nombre de classes (40 € par classe).

Après concertation avec les enseignants, M. Sansault propose qu'une somme de 40 € par classe, soit 440 € pour l'école de Mougou, soit imputée au compte des fournitures scolaires.

Néanmoins, les enseignants signalent que même si la psychologue scolaire intervient à l'école de Mougou, le réseau d'aide reste incomplet. Depuis 2 ans, aucun maître E n'est venu aider des enfants en difficulté...

Les parents d'élèves souhaitent écrire un courrier à la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) pour faire part de leur regret que l'école de Mougou ne puisse pas bénéficier d'un réseau d'aide complet, pour aider les élèves en difficulté.

2 Bilan du 3^{ème} trimestre

a – Piscine

Les séances « piscine » se sont poursuivies tout au long de la 4^{ème} période, du 7 avril au 16 juin (8 séances, le lundi) pour les CE1 (de M. Gallard) et les GS (de Mme Montmasson-Michel).

Les séances ont repris également, à la piscine de Celles, pour les CE2 (de Mme Barand et de Mme Bouhier). Elles ont lieu du 26 mai au 2 juillet (10 séances, le lundi et le jeudi).

Le 5 juin, tous les CM2 ont passé des tests « savoir nager » avant l'entrée au Collège. 3 élèves n'ont pas validé ceux-ci.

Le jeudi 12 juin et le lundi 16 juin, tous les CE2 ont passé les tests « kayak » pour savoir s'ils étaient aptes à participer aux séances voile/kayak dès la rentrée 2014. 3 élèves n'ont pas validé ces tests. Ils pourront néanmoins les repasser, début septembre, au Lambon.

Même si les enseignants ne remettent pas en cause l'importance et la nécessité de l'activité « piscine » à l'école, ils font remarquer :

- que l'organisation des séances demande un gros travail tout au long de l'année scolaire pour établir le planning des parents agréés (inscriptions, relances, annulations de dernière minute, remplacements...)
- que l'activité piscine prend beaucoup de temps « scolaire », par rapport au temps réel passé dans l'eau : déplacements longs, temps d'habillage/déshabillage...
- que les enseignants sont obligés de prendre sur leur temps personnel (rassemblement dès 13 h pour le départ, ou arrivée à 16 h...) sans que celui-ci ne soit pris en compte par l'institution
- que les séances sont plus faciles à gérer lorsqu'il y a beaucoup de parents agréés : cela nécessite donc une forte mobilisation de leur part...

M. Sansault remercie les 30 parents agréés qui se sont mobilisés pour que toutes les séances soient assurées tout au long de l'année scolaire (certains prennent des congés, d'autres assurent des séances sans avoir d'enfants concernés...).

b – Travaux

Depuis le dernier conseil d'école, différents travaux ont été réalisés :

- à l'école « élémentaire » :

- la nouvelle cabane est en service (il faut encore rehausser le bardage intérieur)
- la salle informatique a été repeinte

Différents travaux sont encore à réaliser :

- à l'école « maternelle » :

- toit du préau qui fuit (2 fuites) : une entreprise a été sollicitée
- changement de la porte du couloir menant au préfabriqué et installation de rideaux (classes du préfabriqué) : tout est commandé : on attend la livraison et l'installation...
- les téléphones sont à changer : M. Boinier doit s'en occuper

- à l'école « élémentaire » :

- l'ancienne cabane doit être enlevée
- peinture d'un parcours vélo dans la cour principale : il faut trouver un créneau de plusieurs jours disponibles : ce n'est pas simple, car l'école est occupée tout au long de l'année scolaire

Des projets sont encore à l'étude :

- peinture ou changement des ouvertures extérieures (élémentaire)
- l'agrandissement du préau à l'école « élémentaire ». Les enseignants souhaiteraient que celui-ci soit le grand possible : il faudrait donc aller jusqu'au portail (route de Triou).

Différents achats demandés sur le budget 2014 ont été acceptés : 3 tables (classe de Mme Fournier), une perforeuse, 2 escabeaux stables (maternelle et élémentaire), 1 vidéoprojecteur, (élémentaire), des tapis de gymnastique « légers » (temple).

Concernant le projet d'équipement informatique (prévu sur 3 ans), la 1^{ère} partie des travaux a été validée par la Municipalité. Il s'agit d'équiper toutes les classes de l'école « élémentaire » de prises « réseau », de prises électriques supplémentaires, de mettre en place une baie de brassage, des switches... Ces travaux sont urgents et nécessaires car la qualité du réseau est fluctuante (certains jours on ne peut pas se connecter !). Des devis ont été demandés et les travaux vont être planifiés ; ils pourraient avoir lieu fin juillet. Une fois ceux-ci réalisés, la 2^{ème} et la 3^{ème} phases pourront avoir lieu : renouvellement de l'équipement « informatique » (achat de classes mobiles) et installation progressive de vidéos interactifs dans les classes. Il faudra poursuivre le travail avec M. Drochon et M. Dudognon (responsables TICE sur le département) et visiter des écoles déjà équipées pour choisir les solutions les mieux adaptées à nos besoins et au budget.

c – Sécurité

Deux exercices d'évacuation ont eu lieu, au cours de ce trimestre :

- au moment du temps de repos, à 14h50 : le mardi 10 juin, à l'école « maternelle » : cet exercice a montré une nouvelle fois, qu'il faut plusieurs personnes pour assurer le lever et l'évacuation des enfants du dortoir...
- au moment de l'interclasse, le mardi 3 juin, à l'école « élémentaire ». C'est le personnel communal qui a géré l'évacuation des enfants : il a fallu 3' pour évacuer tous les enfants et 5' pour les regrouper par classe et les compter. Les règles du regroupement ont été rappelées aux enfants à l'issue de l'exercice.

La commission de sécurité des jeux de cour se réunira le mardi 1 juillet, à 18h, pour inspecter les jeux de cour, les locaux, les ouvertures..., dans les 2 écoles. M. Prévost (3^{ème} adjoint...) sera également présent pour estimer les travaux d'entretien à prévoir dans les 2 écoles, à court terme et à moyen terme...

d – Divers

Cette année scolaire, seulement 2 parents ont reçu l'agrément « activités aquatiques » et 4 l'agrément « cyclisme sur route ». Au total, 33 personnes possèdent l'agrément « activités aquatiques » et 20 parents, l'agrément « cyclisme sur route ».

Le site internet de l'école fonctionne actuellement pour 4 classes. Les parents s'intéressent aux photos prises lors des différents événements. Mais certains parents s'inquiètent que certaines photos puissent être accessibles sur google. Pour M. Blanchet (responsable TICE du département), « la solution pour minimiser le risque serait de créer un accès restreint et de mettre les images dans cet accès restreint réservé à des utilisateurs ayant un mot de passe ». Pour les enseignants, cela paraît difficile de mettre en place cet accès restreint. Le plus simple serait sans doute de prévenir les parents lorsqu'ils remplissent l'autorisation de diffusion en début d'année scolaire. Comme c'est le cas actuellement, les enfants dont les parents n'autoriseront pas la publication des photos sur le site de l'école, ne seront pas photographiés.

Pour rappel, le lien est : <http://sites79.ac-poitiers.fr/mougou-ecoles/>

3 Projet d'école 2013/2017

Après plusieurs réajustements, le projet d'école 2013/2017 (qui a été présenté au 2^{ème} conseil d'école) a été validé, le 11 juin 2014, par Mme Jussaume, avec le commentaire « l'ensemble des documents constitutifs du projet d'école est cohérent et reflète d'une réflexion approfondie ». Le conseil d'école doit également le valider : celui-ci émet un avis favorable, à l'unanimité.

Le projet s'articule donc autour de 3 axes obligatoires :

axe n°1 : assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire

axe n°2 : favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves

axe n°3 : le parcours de l'élève : de l'école au collège

a – Axe n°1

Il s'agit d'« assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire » avec 2 objectifs prioritaires :

- Améliorer l'abstraction dans les domaines « mathématiques » et « étude de la langue »
- Améliorer la méthodologie dans le travail scolaire

Action n°1 : Les instruments et les matériels de manipulation scolaires : les reconnaître, les utiliser avec aisance et les ranger... (cycle 1)

Action n°2 : Connaissance, compréhension et mise en fonctionnement d'un premier métalangage du langage écrit (cycle 1)

Action n°3 : La connaissance des premiers nombres vers l'apprentissage du raisonnement numérique (cycle 1)

Action n°4 : Améliorer l'abstraction dans les domaines « étude de la langue » et « mathématiques » (cycle 2)

Action n°5 : Améliorer la méthodologie dans le travail scolaire ainsi que la mémorisation des règles grammaticales et orthographiques, des conjugaisons et des tables (cycle 2)

Action n°6 : Améliorer les compétences en étude de la langue (cycle 3)

b – Axe n°2

Il s'agit de « favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves », avec 1 objectif prioritaire :

- Optimiser les dispositifs d'aide disponibles

Action n°1 : Mettre en place les APC

Action n°2 : Mettre en place des dispositifs de différenciation au sein de la classe

c – Axe n°3

Il concerne « le parcours de l'élève : de l'école au collège », avec 3 objectifs prioritaires :

- Poursuivre et améliorer la continuité des apprentissages
- Favoriser la mise en œuvre des échanges entre les élèves
- Proposer une ouverture culturelle et une pratique sportive variée

Action n°1 : Assurer la continuité entre le cycle 1 et le cycle 2

La liaison maternelle/primaire s'est poursuivie : elle a permis de faire découvrir l'école élémentaire (enfants, locaux, restaurant scolaire, enseignants...) aux plus grands des enfants de l'école maternelle. Les rencontres ont lieu entre tous les enfants de GS et tous les CP : 3 classes sont donc concernées (classes GS de Mme Viry-Troger/Mme Frouin et de Mme Montmasson-Michel/Mme Le Dantec, classe de Mme Ventana/M. Sansault).

4 rencontres se sont déroulées, au 3^{ème} trimestre, de 10h30 à 13h30, les jeudis 3 et 10 avril, 5 et 12 juin. Lors des rencontres, les 64 GS et CP étaient mélangés puis partagés en 2 groupes. Chaque groupe a participé à une activité différente (après 2 séances, tous les enfants sont passés dans les 2 ateliers). Différentes activités étaient au programme : orientation, EPS, jeux de construction...

A 12h00, un groupe a déjeuné à l'école primaire et l'autre à l'école maternelle. A 13h30, tous les élèves ont retrouvé leur classe respective.

Action n°2 : Favoriser la mise en œuvre des échanges entre les élèves du cycle 2 et du cycle 3

Une lecture d'albums hebdomadaire est mise en place entre des classes du cycle 2 et du cycle 3. En cette fin d'année, ce sont les enfants du cycle 2 qui lisent les livres aux enfants de cycle 3.

Action n°3 : Améliorer et renforcer la continuité pédagogique et éducative entre l'École et le Collège, au profit notamment des élèves les plus fragiles

Les Délégués de classe 6^{ème}, du Collège de Celles, sont venus à l'école, le vendredi 21 mars, pour répondre aux questions des CM2.

Les CM2 ont participé au projet « Embouteillages », avec 1 classe de l'école de Celles et toutes les classes de 4^{ème} du Collège. A travers de nombreux ateliers animés par les enseignants mais aussi des professionnels du spectacle et de la création, un spectacle a été créé : il a été présenté le jeudi 15 et le vendredi 16 mai, de 21h à 22h30, au Collège. Ce projet a permis aux CM2 de découvrir et de se familiariser avec le Collège. Ils ont fait connaissance également avec les 4^{èmes} (qui seront en 3^{ème} l'an prochain).

Les CM2 ont visité le Collège, le mardi 10 juin (avec un déplacement en vélo).

Action n°4 : Favoriser l'accès à une culture commune pour tous (les 3 cycles)

Cet objectif a pour but de proposer aux enfants des activités culturelles et sportives, des projets fédérateurs grâce aux différents partenaires de l'école : CUMAV, Mairie, APE, Association sportive de l'école...

Du 17 mars au 21 mars, 28 CP ont participé à une classe de découvertes, à Lathus (Vienne). Plusieurs activités étaient au programme : cirque, voltige, escalade. Le séjour s'est parfaitement déroulé et les enfants se sont bien adaptés à la vie collective. Ils étaient encadrés par 2 enseignants et 3 parents. Le bilan financier du séjour est présenté. Ce séjour a eu un coût global de 6 232 €, soit 223 € par enfant. Plusieurs subventions ont permis de financer une partie de ce séjour : 1 250 €

de la Municipalité, 1 300 € de l'APE et 1162 € de l'Association sportive de l'école. Les familles ont payé 90 € par enfant. Un DVD regroupant toutes les photos du séjour a été distribué gratuitement aux familles. M. Sansault remercie tous les parents accompagnateurs.

Toute l'école « élémentaire » a participé à un projet « rythmes et déambulations ». La production sera présentée à la fête de l'école, le vendredi 27 juin. Chaque classe a bénéficié de 6 interventions avec 2 musiciens de l'Ecole de Musique du Pays Mellois (Laurence Vernay ou Rémy Potrick), depuis le mois d'avril.

5 classes ont participé aux Rencontres chorales, organisées par la CUMAV, fin mai ou début juin. A partir d'un répertoire commun, plusieurs classes (4 ou 5) sont regroupées pour former une grande chorale (accompagnée par des musiciens). Ils se sont produits devant les parents d'élèves, selon le planning ci-dessous :

- les CP et les CE1/CE2, à Mougou, le mardi 20 mai (avec 2 classes de St-Léger)
- les MS/GS2 et les CM1, à Secondigné, le mardi 3 juin (avec 2 classes de Secondigné/Les Fosses), accompagnées par l'Harmonie de Périgné
- les CE2, le jeudi 5 juin, à Mougou (avec des classes de Beaussais et Fressines)

Les CE1/CE2 ont assisté à un concert de Stéphane de Carvalho (guitariste), dans le cadre du Festival de Melle (en partenariat avec la CUMAV), le mardi 20 mai, à la salle des fêtes de Melle.

8 classes de l'école ont participé ou participeront aux activités USEP :

- le samedi matin, 29 mars, hors temps scolaire, des MS/GS1 ont participé à une rencontre USEP, « Les Petits en fête », à Melle
- le mercredi 9 avril, 10 élèves (cycle3) ont participé à un tournoi de futsal (qu'ils ont remporté), organisé par l'USEP, à Melle (hors temps scolaire)
- les 7 classes « élémentaires » ont participé à une journée « course longue et course d'orientation », dans la forêt de l'Hermitain ; les « CM » avaient également à un atelier « boussole » :
 - le mardi 8 avril, pour les CE1, CE1/CE2, CE2, CE2/CM1
 - le jeudi 17 avril pour les CP, CM1, CM2 (pour cette journée, les 2 classes de CM1 et de CM2 organisaient le parcours d'orientation et l'atelier boussole)
- le mercredi 14 mai, 15 élèves (de la GS au CE2) ont participé à une rencontre « activités athlétiques », à Melle (hors temps scolaire)
- 4 classes de l'école ont participé au P'tit Tour USEP 2014 :
 - le jeudi 15 mai, à Fressines, pour les MS/GS1
 - le vendredi 30 mai, à Vouillé, pour les CP, les CE1 et les CE1/CE2
- les MS/GS1 ont participé à une journée USEP, « Le printemps des maternelles », le 19 mai, à Fressines
- les CP et les CE1/CE2 accueilleront 2 classes de Prahecq pour une rencontre USEP autour des activités athlétiques, le vendredi 20 juin, à Mougou
- les MS/GS1 iront au Lambon, le lundi 30 juin, pour une rencontre USEP avec une classe de Fressines
- les CM1 accueilleront une classe de Vouillé, le mardi 1^{er} juillet, pour une rencontre « athlétisme »

9 classes de l'école (toutes les classes « maternelle » et 5 classes à « l'élémentaire ») ont participé au projet « Mon village, espace de biodiversité » en Deux-Sèvres, mis en place par le Centre pédagogique de Zoodyssée. Chaque classe a bénéficié de 4 interventions gratuites, d'une ½ journée. Les animations ont débuté au mois de janvier et se poursuivront jusqu'au mois de juin, en fonction des classes. Toutes les interventions étaient de qualité, variées et adaptées à l'âge des enfants. Une grande journée finale, à Zoodyssée, a été organisée, le vendredi 13 juin, avec toutes les classes participantes. Différentes actions ont été mises en place parallèlement dans la commune de Mougou : distribution d'abris à insectes, mise en place et animation autour du rucher (mare des Baronneries...).... Les enseignants soulignent la qualité et la richesse de ce projet.

Les PS/MS et les MS/GS1 ont participé à l'action « Maternelle et cinéma ». Il s'agissait de visionner (au Méliès, à Melle) puis d'étudier en classe, un certain nombre d'œuvres cinématographiques (films, courts métrages, dessins animés...). La 2^{ème} séance a eu le lieu le 8 avril. La 3^{ème} a été annulée, par manque de subventions.

Dans le cadre de la préparation à un camp USEP, 2 classes de l'école ont participé à une Journée sécurité routière :

- le vendredi 16 mai, à Mougou, pour les CE2/CM1
- le jeudi 5 juin, pour les CM1, à Périgné

Au programme de ces journées, il y avait : intervention des pompiers, de la gendarmerie, de la Prévention MAIF, quiz sur la sécurité, atelier mécanique, atelier maniabilité, vélofoot...

Du 18 au 20 juin, 67 élèves de « CM » vont participer à un camp USEP au Plan d'eau du Lambon. Le déplacement s'effectuera en vélo, ce qui va nécessiter la présence à l'aller et au retour de nombreux parents agréés. Tout au long des 3 jours, ils pratiqueront différentes activités sportives (sous de forme de mini-raids...). La participation demandée par l'USEP est de 42 € pour les 3 jours. L'Association sportive a pris en charge 12 € par élève et 30 € ont été à la charge des familles.

M. Sansault remercie toutes les personnes qui vont participer à l'encadrement du camp, ainsi que celles qui ont encadré les enfants pour les nombreuses sorties « vélos », sur la route.

4 Bilans financiers

a – Subventions municipales

M. Sansault récapitule les différentes subventions octroyées par la Municipalité :

- la subvention pour les fournitures est de 52 € par enfant, soit pour les 290 élèves (au 1^{er} janvier 2014) la somme de 15 080 €. Depuis le mois de janvier, les dépenses sont les suivantes : Dactyl Buro (2774,15 €), Qualimeuble (410,20 €), Jocatop (181 €), WMD (85 €) soit 3450,35 €. Il reste donc 11 629,65 €.

- 340 € par classe sont versés pour les activités du projet d'école
- la Municipalité prend aussi en charge les contrats de location/entretien des photocopieurs
- deux subventions supplémentaires seront versées : 672 € à l'USEP et 330 € à la CUMAV
- une subvention de 4 200 € (100 € par CM2) pour une classe de neige organisée pour les CM2, en janvier

2015. La classe de neige, traditionnellement organisée tous les 2 ans, en regroupant tous les CM1 et tous les CM2, sera partagée sur 2 ans (car les effectifs sont trop lourds : 90 élèves). En 2014/2015, seuls les CM2 partiront en classe de neige ; les CM1 pourraient alors participer à un camp USEP. En 2015/2016, les CM2 (CM1 de l'année prochaine) partiront à leur tour, en classe de neige.

b – Projet d'école 2013/2014 (*documents joints*)

M. Sansault présente les bilans financiers du projet d'école 2013/2014 (au 17 juin 2014). Ils se montent à 3 064 € pour la « maternelle » et à 14 277 € pour « l'élémentaire ». Cette année, la subvention municipale était de 3 740 € (340 € par classe), celle de l'APE de 5 500 € (1 400 € « maternelle » + 4 100 € « élémentaire ») et celle de l'Association sportive sera de 3 601 € (304 € « maternelle » et 3 297 € « élémentaire ») pour le projet d'école.

c – Association sportive de l'école de Mougou (*document joint*)

Le bilan financier annuel de l'Association sportive 2013/2014 est présenté, même si les comptes ne sont pas tout à fait arrêtés, car il y aura encore d'autres dépenses d'ici la fin de l'année scolaire. Au 17 juin, le budget est de 32 395,96 €. Il devrait rester sur le compte à la fin de l'année scolaire, 8 299,74 € (3 383,27 € pour « la maternelle » et 4 063,72 € pour « l'élémentaire »).

Comme depuis plusieurs années, la cotisation, non obligatoire, sera demandée aux familles, dès la rentrée scolaire 2013, en une seule fois : les parents pourront donner ce qu'ils veulent dans une fourchette de 6 à 20 €, pour l'école « maternelle » ou suivre le barème suivant : 14 € pour un enfant, 24 € pour 2 enfants et 30 € pour 3 enfants, pour l'école « élémentaire ».

5 Remerciements

M. Sansault remercie tous les partenaires qui permettent à l'école de fonctionner, dans de bonnes conditions :

- la Municipalité de Mougou pour l'ensemble du personnel mis à disposition, pour les subventions (fournitures, projet d'école, CUMAV, USEP...) et pour les moyens mis à disposition
- l'Association des parents d'Élèves pour la création et l'organisation de manifestations au profit de l'école et pour les subventions pour le projet d'école
- les parents d'élèves qui ont suivi les formations pour obtenir l'agrément « piscine » et l'agrément « cyclisme sur route » et qui ont accompagné les enfants. Sans eux, les sorties « vélo » et l'activité « piscine » ne pourraient avoir lieu.
- les parents d'élèves qui ont accompagné les classes dans les différentes sorties tout au long de l'année scolaire

6 Les rythmes scolaires

a – Bilan des APS

Il n'y a pas eu de Comité de pilotage depuis celui du mois de février. Néanmoins, Mme Thibault a réuni tous les animateurs, le jeudi 22 mai, pour faire un point sur le fonctionnement des APS, et établir également un premier bilan, avant une réunion à la Communauté de Communes, le lundi 26 mai.

Le fonctionnement actuel semble donner satisfaction. Une enquête de satisfaction auprès des parents va être distribuée prochainement pour un retour souhaité fin juin.

À l'école élémentaire, l'ensemble des animateurs souhaite supprimer l'aide aux devoirs. C'est une activité complexe à gérer car dans un même groupe, il peut y avoir des élèves de plusieurs niveaux et de plusieurs classes. De plus, certains enfants ont parfois pris de l'avance et il est difficile d'assurer que toutes les leçons ont été entièrement réalisées. Il serait donc plus profitable que les enfants aient une activité de « détente » à la place. Cette année, 3 types de difficultés ont été rencontrées : la répartition des locaux certains jours, la gestion des enfants en cas d'absence d'un intervenant et le problème des retards des parents à 15h45 (l'enseignant qui assure la surveillance de la sortie peut être mobilisé jusqu'à 16h).

À l'école maternelle, les réajustements mis en place à partir du mois de mars donnent satisfaction. Les APS prennent donc plus en compte la spécificité des jeunes enfants. Ils ont un petit temps de récréation avant le début des activités. Les enfants sont partagés en 3 grands groupes (PS, MS, GS), avec 2 ou 3 animateurs. Ils peuvent choisir ensuite leur activité.

b – Le rythme scolaire, la garderie, les APC à la rentrée

À la rentrée de septembre 2014, l'école de Mougou fonctionnera sur le même modèle que cette année. Il y aura classe : le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi (de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45) et le mercredi de 9h à 12 h.

Les horaires de garderie ne changent pas ; de 7h15 à 8h50 et de 16h30 à 18h30. Le mercredi, il y aura une garderie de 7h15 à 8h50 et de 12h à 13h. Il n'y aura pas de cantine le mercredi midi.

Le ramassage scolaire garde la même organisation et les mêmes horaires.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) seront mises en place tous les jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi), de 15h45 à 16h30 : tous les enseignants n'effectuant pas les APC les mêmes jours... Les APC seront annualisées. Elles auront lieu du mois d'octobre à mi-mai (24 semaines), à raison d'1h30 par semaine (soit 2 séances de 45 min, par enseignant), le lundi et le jeudi ou le mardi et le vendredi (en fonction des enseignants). Les enseignants pourront faire le choix de prendre des enfants rencontrant des difficultés scolaires mais également de prendre tous les élèves de la

classe, à tour de rôle par petits groupes (pour des activités en lien avec le projet d'école). Les parents seront avertis à l'avance des prises en charge en APC : jours, durée de la période.... Ils doivent donner leur accord. Il y aura une seule séance d'APC maximum par enfant et par semaine.

c – Les activités périscolaires (APS) à la rentrée

C'est la Municipalité qui a la charge de l'organisation des activités périscolaires (APS). L'organisation actuelle devrait être reconduite à la rentrée. Elles auront lieu tous les jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 15h45 à 16h30. Elles ne sont pas obligatoires : les parents pourront donc prendre leur enfant en charge dès 15h45.

Comme cette année, plusieurs animateurs encadreront ces activités : des enseignants volontaires, des ATSEM, des employées communales, des animateurs du Centre de loisirs, d'autres intervenants extérieurs... Mme Thibault doit faire le point avec les employées qui animeront les séances d'APS, l'année prochaine.

A l'école « maternelle », les activités se mettront en place très progressivement avec le même système qu'actuellement. L'encadrement d'1 animateur pour 14 enfants maximum sera respecté. Les changements concerneront l'organisation de la sortie à 15h45, et à 16h30. Pour cette sortie, à 16h30, les parents d'élèves souhaiteraient que les enfants qui sont pris en charge par « carapattes » soient regroupés. Leur sortie pourra se faire par la porte de la salle de motricité.

A l'école « élémentaire », il y aura 11 groupes de 18 enfants maximum, répartis par âge. L'aide aux devoirs est supprimée. Chaque groupe aura un cycle de 3 semaines avec le même animateur (ou les 2 mêmes animateurs si ce sont des enseignants). Lorsque les APC seront mis en place (à partir d'octobre), un enfant (pris en APC), pourrait avoir 1 séance d'APC et 3 séances « culturelles, sportives, activités manuelles, cuisine... ».

Pour progresser dans la qualité des animations, il faudrait prévoir un accompagnement et une formation pour certains animateurs. Des formations « spécifiques APS » seront proposées par l'intermédiaire de la Municipalité.

L'idéal serait d'avoir également un animateur coordinateur/référent pour gérer les problèmes ponctuels, l'organisation matérielle ...

Il faudrait également avoir une personne qui pourrait intervenir rapidement en cas d'absence (comme l'a fait souvent M. Autret cette année). M. Brelay s'est proposé pour assurer cette fonction.

7 Préparation de la rentrée 2014

a – Occupation des locaux pendant l'été

Comme les années précédentes, une partie de l'école « élémentaire » sera occupée par le Centre de loisirs, à partir du 7 juillet : le hall ainsi que les classes de M. Barribault, de Mme Bigard, de Mme Barand, de M. Sansault/Mme Ventana, la salle arts visuels, la bibliothèque ainsi que le restaurant scolaire (fin août, pour permettre de libérer les classes plus tôt, pour que les enseignants fassent leur rentrée dans de bonnes conditions).

A l'école « maternelle », le centre utilisera la cantine, la salle arts visuels/informatique, le dortoir, la salle de motricité et la salle des ATSEM.

Une rencontre doit être programmée rapidement avec Mme Pintault, M. Valadoux, Mme Thibault et M. Sansault pour mettre au point l'organisation.

b – Nettoyage des locaux

Tous les enseignants souhaiteraient pouvoir récupérer leur classe le mercredi 27 août si possible. Le ménage des parties collectives pourraient se faire à suivre (vitres, hall...).

Mme Thibault précise qu'elle a rencontré le responsable de la société de nettoyage et qu'elle attend le devis. Les enseignants s'inquiètent du type de ménage qui sera réalisé : sols, vitres, mobilier, murs...

A l'école maternelle, pour permettre le rangement (des classes, du local d'EPS, du matériel commun, du local à vélos...) en fin d'année scolaire, il serait souhaitable que les ATSEM puissent avoir 1 ou 2 journées à la sortie (lundi 7 et mardi 8 juillet par exemple). De même, pour remettre les classes en service, 2 journées avant la rentrée des enseignants (le vendredi 29 août), seraient utiles également. Mme Thibault va étudier les emplois du temps et précise que l'organisation des années précédentes devrait être reconduite.

c – Nominations des enseignants

Mme Bouhier est nommée à Mougou, pour l'année 2014/2015. Mme Ventana assurera toujours la décharge de direction de M. Sansault, le lundi, le mardi et un mercredi matin sur 2. Les enseignants qui assureront les décharges des maîtres-formateurs (M. Moinard, Mme Montmasson-Michel) et les compléments de service (Mme Montmasson-Michel, Mme Viry-Troger) seront nommés le jeudi 3 juillet.

d – Effectifs et répartitions des classes

La composition des classes ne sera affichée que le vendredi 29 août, en raison des inscriptions possibles pendant les vacances. La rentrée scolaire aura lieu le mardi 2 septembre, à 9h. La rentrée des PS se fera de manière échelonnée : mardi 2, lundi 8 et lundi 15 septembre. Les parents de l'école « maternelle » seront invités à une réunion de pré-rentrée, le lundi 1 septembre, à 20h.

Les effectifs, au 17 juin 2014, pour la rentrée prochaine, sont les suivants : 34 PS, 31 MS, 33 GS, 37 CP, 30 CE1, 36 CE2, 49 CM1 et 41 CM2. L'effectif total est de 291 élèves. La moyenne par classe sera de 26,4 élèves.

Comme cela avait été annoncé au 2^{ème} conseil d'école, la répartition des classes est difficile cette année. Dans un 1^{er} temps, la décision a été prise de « mettre » tous les CP à l'école « élémentaire ». Les effectifs de « l'élémentaire » seront donc très chargés. A ce jour, nous avons le choix entre 2 solutions pour l'élémentaire (présentées ci-dessous). Mais d'éventuels départs ou arrivées pendant les vacances, peuvent modifier ces répartitions.

Le choix définitif tiendra compte également des difficultés pour gérer les différentes sorties : activité « piscine », activités « voile/kayak », classe de découvertes des CP, classe de neige, camp USEP...

Les répartitions des 11 classes pourraient donc être les suivantes :

« Maternelle »

- classe de PS (M. Dubuisson) : 25 élèves
 - classe de PS/MS (Mme Fournier) : 24 élèves (9 PS et 15 MS)
 - classe de MS/GS1 (Mme Viry-Troger – ?) : 24 élèves (8 MS et 16 GS)
 - classe de MS/GS2 (Mme Montmasson-Michel – ?) : 25 élèves (8 MS et 17 GS)
- soit 98 élèves à l'école « maternelle »

Solution n°1 « élémentaire » :

- classe de CP (M. Sansault/Mme Ventana) : 27 élèves
- classe de CP/CE1 (M. Gallard) : 26 élèves (10 CP et 16 CE1)
- classe de CE1/CE2 (Mme Bigard) : 27 élèves (14 CE1 et 13 CE2)
- classe de CE2/CM1A (Mme Barand) : 28 élèves (14 CE2 et 14 CM1)
- classe de CE2/CM1B (M. Moinard – ?) : 28 élèves (9 CE2 et 19 CM1)
- classe de CM1/CM2 (Mme Bouhier) : 28 élèves (16 CM1 et 12 CM2)
- classe de CM2 (M. Barribault) : 29 élèves

Solution n°2 « élémentaire » :

- classe de CP (M. Sansault/Mme Ventana) : 27 élèves
 - classe de CP/CM1 (M. Moinard – ?) : 24 élèves (10 CP et 14 CM1)
 - classe de CE1 (M. Gallard) : 30 élèves
 - classe de CE2 (Mme Bigard) : 29 élèves
 - classe de CE2/CM1 (Mme Barand) : 26 élèves (7 CE2 et 19 CM1)
 - classe de CM1/CM2 (Mme Bouhier) : 28 élèves (16 CM1 et 12 CM2)
 - classe de CM2 (M. Barribault) : 29 élèves
- soit 193 élèves à l'école « élémentaire »

Dans la solution n°2, la classe CP/CM1 peut surprendre. Mais ce type de classe a déjà été mis en place dans plusieurs écoles de la circonscription de Melle. L'autonomie des CM1 (plus grande que celle des CE1) facilite le travail de l'enseignant avec les CP.

De plus, afin d'aider M. Gallard (avec les CP/CE1 : solution n°1) ou M. Moinard (avec les CP/CM1 : solution n°2), un enseignant de l'école « maternelle » interviendra de 13h30 à 14h30 (pendant le décroisement des GS), à l'école élémentaire et prendra en charge les 10 CP. Mais pour permettre ce décroisement, il faut que l'organisation actuelle du travail des ATSEM soit maintenue (voir ci-dessous).

e – Employées communales

Comme nous l'avons déjà précisé dans un précédent conseil d'école, le changement de rythme scolaire a eu pour conséquence de laisser moins de temps aux ATSEM pour préparer leur travail. Néanmoins, les enseignants de l'école maternelle souhaiteraient que l'organisation du travail des ATSEM mise en place depuis 2 ans, soit renouvelée.

L'important est le maintien de la pause de 11h30 à 12h pour les 4 ATSEM. Cela permet de :

- de maintenir toutes les ATSEM dans les classes le plus longtemps possible (jusqu'à 11h30)
- d'organiser les 2 services pour le repas, avec 2 ATSEM qui surveillent la moitié des élèves en récréation pendant que les 2 autres aident à la prise des repas...
- d'organiser correctement le temps de repos
- d'alterner la surveillance des temps de repos : quand elles ne surveillent pas, elles peuvent poursuivre leur travail de classe
- de permettre de libérer un enseignant pour assurer un décroisement à l'école élémentaire (et aider un groupe de CP).

Par contre, de 11h30 à 12h, il faudrait, comme c'est le cas actuellement, une personne supplémentaire pour aider les enseignants au cas où...

A l'école élémentaire, l'augmentation des effectifs nécessiterait sans doute une personne supplémentaire au restaurant scolaire.

f – Divers

Une liste de fournitures, non obligatoire, sera transmise aux parents fin juin. Il est conseillé aux parents de n'acheter que des fournitures de base. Elle est commune pour tous les enfants de chaque cycle.

Dès la rentrée 2014, il y aura des petits changements dans la répartition des locaux, à l'école élémentaire. La salle informatique deviendra la salle des maîtres. L'actuelle salle des maîtres deviendra le bureau de direction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le Directeur de l'École
M. SANSAULT

Bilan financier « projet d'école » : *maternelle***RESSOURCES**

<u>Municipalité de Mougou</u>	1 360
<u>Association des Parents d'Élèves</u>	1 400
<u>Association sportive de l'école</u>	304

TOTAL (en €)	3 064
---------------------	--------------

DÉPENSES

<u>Projet « A la rencontre des artistes » – MS/GS2</u>	245
- accueil de l'artiste, entrées au Musée ... : 110 €	
- transport à Linazay : 135 €	
<u>Projets « culturels »</u>	563
- Rencontres chorales : transport, inscription (MS/GS2) : 115 €	
- Maternelle et cinéma : entrées, transports (PS/MS, MS/GS1) : 428 €	
<u>Projet « biodiversité » – toute l'école</u>	667
- transports : 577 €	
- matériel : 90 €	
-	
<u>Equipement – toute l'école</u>	1 589
- achats de séries d'albums : 784 €	
- jeux de classe : 506 €	
- vélos : 139 €	
- ballons : 160 €	

TOTAL (en €)	3 064
---------------------	--------------

Bilan financier « projet d'école » : « élémentaire »**RESSOURCES**

<u>Municipalité de Mougou</u>	2 380
- Subvention classe de découvertes « CP » : 1 250 €	
- Subvention projet « sorties diverses » : 560 €	
- Subvention projet « musique » : 570 €	
<u>Association des Parents d'Élèves</u>	4 100
- Subvention classe de découvertes « CP » : 1 300 €	
- Subvention camp USEP « CM » : 500 €	
- Subvention projet « musique » : 550 €	
- Subvention projet « à la rencontre des artistes » : 780 €	
- Subvention « sorties diverses » : 470 €	
- Subvention « projet biodiversité » : 500 €	
<u>Association sportive de l'école</u>	3 297
- Classe de découvertes -CP- : 1 162 €	
- Projets USEP : 605 €	
- Sorties diverses : 11 €	
- Projet « A la rencontre des artistes » : 630 €	
- Projet « biodiversité » : 173 €	
- Projet « musique » : 716 €	
<u>Participation des familles</u>	4 500
- Classe de découvertes -CP-, à Lathus (90 €/enfant) : 2 520 €	
- Camp USEP -CM1 et CM2-, au Lambon (30 €/enfant) : 1 980 €	

TOTAL (en €)	14 277
---------------------	---------------

DÉPENSES

<u>Classe de découvertes -CP- (mars 2014)</u>	6 232
- centre « Lathus », transport ... :	
<u>Projets « USEP » -toute l'école- (tout au long de l'année)</u>	3 085
- accueil des classes, frais projets départementaux : 19 €	
- Camp USEP, au Lambon (juin) : 42 € par enfant et par accompagnateur : 3 066 €	
<u>Projet « batucada » – toute l'école – (de avril à juin 2014)</u>	1 836
- Ecole Musique Pays Mellois : intervenants, déplacements... : 1776 €	
- matériel : 60 €	
<u>Projet « A la rencontre des artistes » -CP, CE1, CE2, CE2/CM1, CM1, CM2-</u>	1 410
- accueil des artistes, entrées aux Musées (Linazay, Agesci)... : 660 €	
- transports ... : 750 €	
<u>Sorties « diverses » (tout au long de l'année)</u>	1 041
- L'Enfant et le Théâtre (entrées, transports, accueil auteur) -CE2, CE2/CM1, CE1/CE2- : 560 €	
- Rencontres chorales (inscriptions, transports) -CP, CE1/CE2, CE2, CM1- : 144 €	
- Festival de Melle (entrées, transport) -CE1/CE2- : 247 €	
- Transports divers : 90 €	
<u>Projet « Mon village, espace de biodiversité » -CE1/CE2, CE2, CE2/CM1, CM1, CM2-</u>	673
- transports : 673 €	

TOTAL (en €)	14 277
---------------------	---------------

Bilan financier 2013/2014 (au 17 juin 2014)

« Association sportive de l'école de Mougou »

Solde au 1 septembre 2013 : 4 650,29 €
 - « maternelle » : 2 322,36 € - « élémentaire » : 2 327,93 €

Revenus

Subventions	9 240,00 €	Mairie (3 740 €), APE (5 500 €)
Recettes Marché de Noël	6 935,21 €	Voir bilan « marché »
Vente de photos	6 654,80 €	
Participation parents classes de découvertes	4 500,00 €	Classe de découverte CP (2 520 €), Camp USEP (1 980 €)
Cotisations « parents »	3 338,50 €	
Vente de pommes	1 552,90 €	
Païement parents repas CM2	96,60 €	Visite au Collège
Remboursement CUMAV (théâtre)	54,00 €	Aide financière de la CUMAV pour la participation à l'Enfant et le Théâtre
Remboursement USEP	23,95 €	Remboursement réparation vélo P'tit tour USEP

TOTAL 32 395,96 €

Dépenses

Classes de découvertes	9 298,27 €	Classe de découverte CP (6 232,27 €), Camp USEP (3 066 €)
Photographe	4 417,22 €	Photos Blandin
Frais marché de Noël	3 510,39 €	Voir bilan « marché »
Transports en car	3 230,00 €	CASA Autocars : Pamproux (280 €), Melle cinéma (350 €), Linazay (810 €), Niort (75 €), Chizé (1 250 €), Melle (175 €), Celles (90 €), Secondigné (200 €)
Projet « musique »	1 835,07 €	EMPM (1775,70 €), Brico cash (59,37 €)
Affiliations	1 584,96 €	CDDP (65 €), USEP (1 425,96 €), CUMAV (64 €), OPIE (30 €)
Achat « pommes »	992,02 €	M. Dieumegard
Projets « CUMAV »	960,90 €	« A la rencontre des artistes » (770 €), « rencontres chorales » (75 €), Intermarché (24,56 €), « Festival de Melle » (72 €), Spar (14 €), Leclerc (5,34 €)
Livres	783,55 €	Le Matoulu (731,06 €), Asforel (35 €), Amazon (17,49 €)
Equipement « jeux de classe »	505,70 €	Majuscule
Sorties « culturelles »	491,70 €	Scènes nomades (324 €), URFR (89,70 €), Cinéme! (78 €)
Fournitures	421,91 €	Intermarché (104,50 €), Gifi (57,97 €), Brico cash (44,14 €), Super U (18,16 €), Castorama (94,69 €), M. Briolage (11,85 €), Noz (9,92 €), Spar (19,76 €), Dactyl Buø (8,70 €), Géant (7,25 €), Babou (44,97 €)
Abonnements	415,98 €	JDE (140 €), DADA (58 €), Petit Quotidien (109,98 €), Ecole des loisirs (108 €)
Matériel EPS	299,00 €	Bourellier
Matériel informatique	294,02 €	Intermarché (66,64 €), Mellecom (63,42 €), Kapersky (24,99 €), Cdiscount (90,39 €), Super U (48,58 €)
Timbres	134,29 €	La Poste
Repas CM2 Collège	132,30 €	
Assurances établissements	117,19 €	MAIF (66,52 €), MAE (50,67 €)
Projet « biodiversité »	89,66 €	Gamm Vert (69,33 €), Intermarché (6,43 €), Jardinerie Melle (13,90 €)
Rencontres USEP	43,22 €	Intermarché (6,37 €), Décathlon (23,95 €), Castorama (12,90 €)
Matériel sciences	39,72 €	OPIE (27,30 €), Intermarché (12,42 €)
Frais bancaires	1,86 €	

TOTAL 29 599,36 €

Bilan de l'année : + 2 796,60 €

Solde au 17 juin 2014 : 7 446,89 €

- « maternelle » : 3 383,27 € - « élémentaire » : 4 063,62 €